

COMMUNE DE NIEDERSCHAEFFOLSHEIM

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU -6 JANVIER 2005 A 20 HEURES

Convocation en date du 28 décembre 2004

Sous la présidence de M. VIERLING Fernand, Maire

Membres présents :

M. VIERLING Fernand, Maire

M. PAULUS Jean-Paul, M. VOEGELE Paul, M. GEIST Patrick, M. VOLGRINGER Alphonse,
Adjoints au Maire

M. GUTHMULLER Roland, M. DURRHEIMER Rémi, M. SPITZER Gilbert, M. DAUL Claude,
M. KELLER Richard, M. DOSSMANN Dominique, M. FURST Denis, Conseillers Municipaux

Membres absents excusés :

M. TRIMBUR Franck (pouvoir à M. VIERLING Fernand), M. LANOIX Martin

Mme WARTZOLFF Monique, Conseillers Municipaux

1 - ELECTIONS SENATORIALES : DESIGNATION DES GRANDS ELECTEURS

Conformément aux dispositions de l'article R.133 du Code Electoral, le Bureau a été constitué de :
MM. VIERLING, Président, PAULUS, GEIST, VOLGRINGER, GUTHMULLER

Le Conseil a élu pour Secrétaire M. DOSSMANN

Le Président a donné lecture :

- des articles du Code Electoral relatifs à l'élection des Sénateurs,
- du décret et de son rectificatif fixant la date à laquelle les Conseils Municipaux doivent désigner leurs délégués et suppléants en vue de l'élection au Sénat qui doit avoir lieu le 20 février 2005 dans le Département,
- de l'arrêté du Préfet convoquant à cet effet les Conseils Municipaux.

Nombre de membres dont le Conseil Municipal doit être composé	: 15
Nombre de Conseillers en exercice	: 15
Nombre de Conseillers qui participent à la délibération	: 12
Nombre de délégués à élire	: 3
Nombre de suppléants à élire	: 3

ELECTION DES DELEGUES

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Président a ensuite invité le Conseil à procéder, sans débats, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection de trois délégués.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a commencé à vingt heures quinze. Il a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 12
A déduire : bulletins blancs et nuls	: 0
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés	: 12
Majorité absolue	: 7

Ont obtenu :

M. VIERLING Fernand : 12 voix

M. PAULUS Jean-Paul : 12 voix
M. VOLGRINGER Alphonse : 12 voix

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés délégués :

M. VIERLING Fernand, né le 05/01/1952 à Strasbourg, qui a déclaré accepter le mandat
Adresse : 67500 NIEDERSCHAEFFOLSHEIM 4 rue du Stade

M. PAULUS Jean-Paul, né le 19/02/1951 à Niederschaeffolsheim, qui a déclaré accepter le mandat
Adresse : 67500 NIEDERSCHAEFFOLSHEIM 4a rue du Tilleul

M. VOLGRINGER Alphonse, né le 01/07/1947 à Haguenau, qui a déclaré accepter le mandat
Adresse : 67500 NIEDERSCHAEFFOLSHEIM 10 rue des Oiseaux

ELECTION DES SUPPLEANTS

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection de trois suppléants.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 12
A déduire : bulletins blancs et nuls	: 0
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés	: 12
Majorité absolue	: 7

Ont obtenu :

M. VOEGELE Paul : 12 voix
M. GEIST Patrick : 12 voix
M. DURRHEIMER Rémi : 12 voix

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés suppléants :

M. VOEGELE Paul, né le 12/09/1941 à Bischwiller, qui a déclaré accepter le mandat
Adresse : 67500 NIEDERSCHAEFFOLSHEIM 4 rue des Roses

M. GEIST Patrick, né le 12/12/1955 à Strasbourg, qui a déclaré accepter le mandat
Adresse : 67500 NIEDERSCHAEFFOLSHEIM 1 rue des Roses

M. DURRHEIMER Rémi, né le 27/09/1964 à Haguenau, qui a déclaré accepter le mandat
Adresse : 67500 NIEDERSCHAEFFOLSHEIM 13 rue des Bouleaux

2 - LOCATION DU LOGEMENT EST DU GROUPE SCOLAIRE

Le Maire informe l'assemblée que Mademoiselle Virginie WEISS, directrice de l'Ecole Elémentaire, vient de solliciter la location du logement est du Groupe Scolaire.

L'intéressée étant professeur des écoles, le paiement du loyer est dû.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer le bail à intervenir entre la collectivité et Mademoiselle WEISS avec effet du 15 février 2005.

3 - REMANIEMENT DE TUILES A LA TOITURE DE L'EGLISE

A titre d'information, le Maire donne lecture au Conseil Municipal du devis d'un montant de 1.629,55 € établi par l'entreprise SGR de Niederschaeffolsheim en date du 4 janvier 2005, relatif aux travaux de remaniement de tuiles à la toiture de l'église. Après en avoir délibéré, l'intervention en propre régie est retenue.

4 - AIDE HUMANITAIRE POUR L'ASIE DU SUD-EST

En se déterminant en faveur du libre choix individuel en la matière, le Conseil Municipal renonce à l'attribution d'une contribution directe au fonds d'aide humanitaire d'urgence aux victimes de l'Asie du sud-est.

Fait et délibéré à NIEDERSCHAEFFOLSHEIM le -6 janvier 2005

Le Maire,

Les Membres du Conseil Municipal,